

Mardi 4 février 2025

Les artisans et commerçants du territoire mis à l'honneur, une visite de remise de diplômes est organisée en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Un événement au service de l'excellence artisanale et des engagements écoresponsables

Dans le cadre du partenariat entre la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Seine-Maritime, une cérémonie de remise de labels se déroulera en présence de nombreuses personnalités et acteurs du territoire pour valoriser les savoir-faire locaux et les pratiques responsables. Ces événements mettront à l'honneur des artisans et commerçants du territoire.

Des personnalités mobilisées pour l'excellence artisanale

L'événement sera honoré par la présence de :

- **Guillaume Dartois**, Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Normandie - Seine-Maritime.
- **Christian Ducroc**, Élu à la Chambre des Métiers.
- **Naima Chelli**, Responsable équipe territoriale Bray Caux Maritime.

Pour la Communauté de Communes Côte d'Albâtre :

- **Françoise Guillot**, 1^{ère} Vice-Présidente de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.
- **Delphine Roquigny**, Directrice Générale Adjointe, Direction du Développement et de l'Attractivité du territoire, Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.
- **Audrey Moulin**, Chargée de mission économique.
- **Adeline Guillebert**, Coordinatrice des Réseaux Économiques, Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.



Communiqué de presse

Les distinctions suivantes seront remises :

- Labels Qualité « **Artisan d'Art** » : pour récompenser l'excellence artisanale et la transmission des savoir-faire traditionnels.
- Labels « **Éco-Défis** » : pour valoriser les initiatives en faveur de la transition écologique, notamment la réduction des déchets, l'utilisation de matériaux durables.

Ces distinctions symbolisent la vitalité économique et le dynamisme de notre territoire, où artisans et commerçants jouent un rôle clé dans la préservation des savoir-faire et la transition vers un modèle économique plus durable.

La première visite est prévue pour le **mardi 4 février 2025**, de **14h à 17h**, afin de découvrir le travail et l'engagement des artisans et commerçants qui dynamisent notre territoire. Le départ se fera à 14h de la bijouterie **La Chaumière à Bijoux**, située au *416 Rue du Gaquerel à Normanville*.

- À Sasseville, l'entreprise **Mohair au Fil du Temps** recevra une distinction spéciale.
- À Saint-Pierre-le-Vieux, **L'Atelier de Celinette** se verra attribuer un label de qualité.
- Enfin, à Veules-les-Rose, l'entreprise **Soizette** sera également récompensée pour ses contributions.

Une deuxième visite est programmée pour le **jeudi 27 février 2025**.

Ces événements sont l'occasion de saluer l'engagement et le talent des artisans et commerçants qui font vivre notre territoire tout en s'adaptant aux enjeux environnementaux et sociétaux.

Pour plus d'informations, contactez la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre au **02 35 57 97 91** ou par mail à service.communication@cote-albatre.com.

UN TERRITOIRE QUI VALORISE SON SAVOIR-FAIRE ET S'ENGAGE POUR UN AVENIR DURABLE.

Contacts

Service Communication de la Communauté de Communes - 02 35 57 97 91

Service Attractivité Économique - 02 35 57 70 83